

LES JEUNES DÉLINQUANTS D'ABIDJAN

Une première approche quantitative

Yves MARGUERAT

Géographe ORSTOM

RÉSUMÉ

L'étude de 250 dossiers de jeunes délinquants ou pré-délinquants d'Abidjan montre un groupe homogène par le sexe (95,2 % de garçons) et l'âge (75,6 % entre 15 et 18 ans), hétérogène par l'origine (2/3 d'Ivoiriens, de toutes les ethnies, 1/3 d'étrangers, alors que ceux-ci ne forment que le quart de cette tranche d'âge dans la population totale ; 30 % nés à Abidjan, au lieu de 22 % pour la tranche d'âge). Les retards et les échecs scolaires sont très importants. La moitié des jeunes sont sans activité déclarée. Ils proviennent essentiellement des quartiers les plus populaires. On a là les caractères d'une population d'origine urbaine mais nettement sous-intégrée à la société globale. L'étude de 75 « petits cireurs » les montrent plus proches de la population moyenne, en position de marginalité (surtout par déscolarisation et dislocation des familles) mais non de rupture : une moitié serait soutiens de famille.

MOTS-CLÉS : Marginalité urbaine — Délinquance juvénile — Déscolarisation — Petits métiers urbains — Abidjan (Côte d'Ivoire).

ABSTRACT

A FIRST QUANTITATIVE APPROACH TO THE JUVENILE DELINQUENCY AT ABIDJAN

250 cases of juvenile delinquents or pre-delinquents are studied at Abidjan and show that they form a homogeneous group as related to sex (95,2 % of boys) and to age (75,6 % aged from 15 to 18) and an heterogeneous one as related to the origin (2/3 belonging to all the ethnic groups of the Ivory Coast, 1/3 of foreigners, while the latter represent only the fourth part of this age group in the population as a whole ; 30 % were born at Abidjan against 22 % for the age group). Numerous pupils are backward and there are many school failures. Half the young people do not carry out any activity and originate mainly from the most working-class districts. They display the characteristics of an urban population which is not integrated into the society as a whole. A study is made of 75 "young polishers" who are closer to the middle population, though they are marginal (mainly due to school leaving and family breakup) they are not cut off from their family since half of them would be breadwinners.

KEY WORDS : Urban marginality — Juvenile delinquency — School leaving — Urban petty handicraft — Abidjan (Ivory Coast).

Depuis 1980, le Service Extérieur de l'Éducation Surveillée du Ministère de la Justice tient un fichier des jeunes (en principe mineurs, c'est-à-dire de moins de 18 ans) qui se font arrêter à Abidjan, quelle que soit la suite judiciaire de cette arrestation (classement sans suite, internement au Centre d'Observation des Mineurs de Yopougon, placement au Centre d'apprentissage de Dabou...). Par la suite, d'autres jeunes en difficulté, en danger de glisser vers la vraie délinquance, ont commencé à être

également suivis par le SEES, sous le régime de la « prévention ». Plus récemment, il a été proposé à ceux qui exercent des petits métiers dans la rue (on a commencé par les cireurs ; on poursuivra par les laveurs de pare-brise aux feux-rouges, par les gardiens de voiture...) de prendre contact avec le service, afin de pouvoir être aidés et organisés.

Ces diverses catégories correspondent bien plus à des classifications juridiques (en gros : pris ou pas pris) qu'à des comportements réels, qui peuvent

être également délictuels, régulièrement ou occasionnellement. Les uns ont de la chance et d'autres pas, ce qui ne veut pas dire que, inculpés ou non, ce soient tous des voyous, non plus que tous des petits saints... Il ne faut pas demander au dépouillement statistique d'un fichier — possible grâce à l'amicale compréhension du SEES (1) — de permettre un approche fine des comportements, ou des itinéraires individuels. Esquisser les grandes lignes des caractéristiques dominantes sera déjà un résultat instructif.

1 700 dossiers, plus ou moins sommaires, ont été établis de 1980 à 1983 (les dates ne sont pas toujours clairement indiquées), dont on a retenu un sur dix (2), et 440 de janvier à octobre 1984 (date de l'enquête), dont il était plus difficile de tirer un sondage homogène, car ce sont les dossiers en cours, et il fallait avoir accès aux diverses piles sans perturber le travail du service; on en a retenu 80 (55 incarcérés à la Brigade pour Mineurs ou au COM de Yopougon, et 25 en « prévention »). Soit un total de 250 jeunes plus ou moins délinquants dont on connaît l'âge, la nationalité, l'ethnie, le lieu de naissance, le quartier de résidence (au moins théorique), le niveau scolaire, l'activité et — très schématiquement — l'état de la famille (3).

On y a ajouté, pour comparer les deux populations, 50 « petits cirEURS » de l'enquête « petits métiers » du SEES, et 25 de la tentative de coopérative du Centre pilote de Port-Bouët.

Ceux-ci sont, évidemment, tous des garçons. Parmi les 250 délinquants ou assimilés, on ne compte que 12 filles (4,8 %). 45 dossiers ne comportent pas d'explication; 44 (un cinquième des cas connus) sont des « préventions » (4) et 161 des arrestations après délits. Parmi ceux-ci, 80 % de vols (parfois aggravés de violences, port d'arme, participation à des gangs), 7 % de viols et « attentats à la pudeur », 5 % de vagabondage ou de prise dans une raffle, 4 % d'usage de drogue (la plupart du temps avec vol), 3 % de coups et blessures (5)...

I. Les âges et les origines

Bien que théoriquement réservée aux mineurs, cette procédure récupère, chaque année, plusieurs « plus de 18 ans » : 14 % au total, dont 2,8 % de 21 à 24 ans. Les très jeunes sont peu nombreux : 3,2 % seulement de 10 à 12 ans, et 7,2 % de 13-14 ans. La grosse majorité des garçons et des filles — 75,6 % — se situe donc *entre 15 et 18 ans*, dont plus du quart a 17 ans et un cinquième 16 ou 18 (6).

10 ans	0,8 %	15 ans	9,6 %	20 ans	5,2 %
11 ans	0,4 %	16 ans	20,0 %	21 ans	1,2 %
12 ans	2,0 %	17 ans	27,2 %	22 ans	0,4 %
13 ans	2,8 %	18 ans	18,8 %	23 ans	0,8 %
14 ans	4,4 %	19 ans	6,0 %	24 ans	0,4 %

*
*

Parmi eux, 67,6 % d'Ivoiriens et 32,4 % d'étrangers (10,0 % de Voltaïques-Burkinabé, 6,4 % de Guinéens, 5,6 % de Maliens, 2,4 % de Ghanéens — dont 1/3 de filles —, 2 % de Sénégalais et de Nigériens, quelques Nigériens, Béninois, Togolais, Libériens...). On est donc très loin de l'image répandue dans l'opinion publique qui attribue aux étrangers l'intégralité de l'insécurité abidjanaise. Mais, dans l'ensemble de la population de la ville, estimée par l'« Enquête à passages répétés » de 1978 (7), il y a, dans la tranche des garçons de 15 à 19 ans (81,6 % de nos jeunes délinquants), 73,7 % d'Ivoiriens et 26,3 % d'étrangers (9,5 % de Voltaïques, 5,6 % de Maliens, 2,7 % de Guinéens, 0,8 % de Ghanéens...). Il y a donc une certaine *sur-représentation des étrangers* (en particulier des Guinéens), qu'il nous faudra essayer de mettre en rapport avec leurs conditions de vie.

L'ethnie la plus nombreuse est celle des Baoulé (39, dont 3 filles, soit 15,6 %) devant les divers groupes malinké (Dioula, Mahou, Koyara... : 10,8%), les Bété (6,6 %), les Guéré-Wobé (5,2 %), les Agni (4,4 %), les Gouro (4,0 %).... Les peuples côtiers proches d'Abidjan, des Avikam aux Nzima, sont 6,8 %, dont 2,8 % pour les Ebrié, autochtones de la ville et de ses proches environs (8).

(1) Qui trouvera ici l'expression de notre reconnaissance.

(2) Correspondant à 25 en 1980, 25 en 1981, 75 en 1982, 45 en 1983.

(3) Avec une certaine imprécision, par carence de l'enquêteur ou dissimulation de l'enquêté (un dossier, par exemple, comporte trois fiches donnant des noms, âges, lieux de naissance, activité, toujours différents... pour un seul et unique garçon).

(4) Avec parfois une mention de délit, classé sans suite par la justice pour enfants.

(5) Les autres sont 1 cas de prostitution, 1 d'organisation de jeux de hasard interdits, 1 accident de la route... Sur les 12 filles, 3 préventions, 3 cas inconnus, celui de prostitution et 5 vols.

(6) C'est là une nette différence avec, par exemple, une ville comme Lomé, où les gamins des rues ont plutôt 12-14 ans. Autre ville, autres problèmes sociaux.

(7) Philippe ANTOINE et Claude HERRY : « Enquête démographique à passages répétés, Agglomération d'Abidjan », Direction de la Statistique et ORSTOM, Abidjan, 1982, 419 p. *multig.*

(8) Parmi les étrangers, 5,6 % de Mossi (soit 56 % des Voltaïques), 3,6 % de Malinké guinéens (56 % des Guinéens), 2 % de Malinké maliens (36 % des Maliens, à côté de 43 % de Bambara).

Groupes ethniques	E.P.R. 1978 15-19 ans	Jeunes délinquants 1980-1984
Akan.....	48,1 %	45,6 %
Krou.....	23,8 %	20,1 %
Mandé Nord.....	14,9 %	17,8 %
Mandé Sud.....	8,3 %	10,6 %
Voltaïques.....	4,9 %	5,9 %
Ivoiriens.....	100 %	100 %

Parmi les Ivoiriens, les grands équilibres ethno-culturels ne sont pas très différents de ceux de la population totale, avec une moindre représentation de groupes importants au profit des plus petits, en particulier des deux groupes mandé, dont les Malinké, fortement urbanisés mais islamisés, ce qui limite leur intégration dans le monde moderne.

* *

Sur ces 250 jeunes, 75 sont nés à Abidjan (30,0 %, soit 32,5 % des Ivoiriens (1) et 24,7 % des étrangers (2)), 115 dans leur région d'origine (46,0 % pour les Ivoiriens et 53,1 % pour les étrangers); 60 (24,0 %) sont des « migrants de seconde génération » (24,9 % des Ivoiriens et 22,2 % des étrangers), qui sont nés à Bouaké (12 % de ce groupe), à Grand-Bassam (12 %), à Dabou (8 %), Divo (7 %), Man, Korhogo, Agboville, Bouaflé, Anyama... Plus de la moitié, donc, est née hors de son milieu d'origine.

Lieu de naissance	E.P.R. 1978 15-19 ans	250 jeunes
Abidjan.....	22 %	30 %
Reste de la C.I.....	57 %	53 %
Étranger.....	21 %	17 %

Ces non-Ivoiriens, que l'on voit un peu plus délinquants que les autres, sont donc, en large part, nés en Côte d'Ivoire, généralement en milieu urbain, à Abidjan même ou dans les villes des zones d'immigration ancienne. Le *déracinement socio-culturel* est certainement l'un des facteurs de la délinquance juvénile.

II. Scolarisation et activité

Selon l'enquête démographique de 1978, 43,6 % des garçons de 15 à 19 ans sont scolarisés. 10,0 % de nos 250 jeunes à problèmes vont encore à l'école (dont aucune fille), avec un important retard par

rapport à une scolarité normale qui prévoit l'âge de 12 ans en classe de 6^e, 15 ans en 3^e.

Age	Jeunes encore scolarisés									
	GE1	GE2	CMI	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	
10 ans...	1									
11 ans...		1								
12 ans...	1									
13 ans...		1								
14 ans...										
15 ans...				1		1				
16 ans...						1	1			2
17 ans...				1		1	5	2		
18 ans...						1	1	2	1	
19 ans...									1	

Un sixième des plus petits suit encore (péniblement) l'enseignement primaire, avec deux obstinés de 15 et 17 ans qui affirment être toujours en CM2. Le gros de la petite troupe est engagé dans le secondaire, avec deux à quatre ans de retard sur la norme. Seuls deux élèves de seconde ont l'âge requis (3). On peut s'interroger sur l'avenir scolaire des autres — non que leurs retards soient exceptionnels en Afrique, mais parce qu'il est, ici, un handicap supplémentaire pour une insertion sociale normale.

Le niveau scolaire de l'ensemble, qu'ils aient ou non quitté l'école, est nettement inférieur à la moyenne de leur tranche d'âge.

Niveau scolaire	E.P.R. 78 15-19 ans	250 jeunes 1980-84
Jamais scolarisé.....	20,9 %	26,4 % (4)
CP1 à CM1.....	11,1 %	17,2 %
CM2.....	22,1 %	27,6 %
6 ^e -3 ^e	40,2 %	27,2 %
2 ^e et plus.....	5,7 %	1,6 %

Un quart d'analphabètes (dont les deux-tiers des filles) au lieu d'un cinquième; près de la moitié limitée au primaire (dont le reste des filles) au lieu d'un tiers; près de deux fois moins de fréquentation (déclarée — il faudrait sans doute vérifier) dans le secondaire (1,6 % seulement ayant atteint la seconde, aucun ne l'ayant dépassée).

Le départ de l'école s'est souvent effectué à un âge très avancé par rapport à la norme, c'est-à-dire en position d'*échec scolaire*.

(1) 33 % des Baoulé, 26 % des Malinké, 36 % des Bété, 57 % des Ébrié.

(2) 32 % des Voltaïques, 28 % des Maliens, 25 % des Guinéens.

(3) Tous deux de famille unie. Le délit de l'un n'est pas mentionné, celui de l'autre est le viol. Ils sont sans doute atypiques.

(4) Y compris 1,2 % d'anciens élèves de l'école coranique (donc analphabètes en français).

Ont quitté l'école :

Au niveau :		CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e
A l'âge de CP2										
7 ans...	1.									
8.....										
9.....	2	1	1.	1						
10.....					1					
11.....					2.					
12.....	1	1		1	1	2.				
13.....			2	1	4	1	1.			
14.....			1	2	12	2	2	.		
15.....			1	1	11	4	2	2	1.	
16.....					4	2	5	1		
17.....		1		1	2		3	3		
18.....							1		1	1
19.....										2

Seuls 11 % des enfants ont quitté l'école à l'âge normal ou en avance, 8 % avec un an de retard, 14 % avec deux ans, et donc les deux-tiers bien davantage. 21 % ont arrêté avant le CM2, qui a servi de terminus (avec ou sans BEP) à près de la moitié (dont les deux-tiers avaient alors 14 et 15 ans); 38 % ont goûté au premier cycle du secondaire avec, en moyenne, 2,47 années de retard (contre 3,32 pour ceux qui ont abandonné dans le primaire).

13 % ont abandonné l'école l'année même de leur arrestation; 23 % l'avaient quittée depuis un an, 24 % depuis deux ans, 10 % depuis trois ans. Le tiers qui reste a délaissé « les bancs » depuis quatre à dix ans.

Le niveau scolaire diffère fortement selon la *nationalité* : 14,2 % des Ivoiriens sont analphabètes (dont 0,6 % viennent de l'école coranique) et 51,9 % des étrangers (dont 2,5 % anciens de l'école coranique), soit 45 % de ceux d'entre eux qui sont nés à Abidjan, 44 % pour ceux qui sont nés ailleurs en Côte d'Ivoire, 53 % pour les natifs de leur pays d'origine. 38,5 % des Ivoiriens ont atteint le secondaire (35 % pour ceux qui sont nés à Abidjan, 36 % ailleurs en migrations dans le pays, 43 % dans la région d'origine), 8,6 % seulement des étrangers (10 % des natifs d'Abidjan, 0 % du reste de la Côte d'Ivoire, 11 % nés chez eux). Les étrangers, proportionnellement un peu plus nombreux dans les comportements délictueux, sont donc encore bien plus nettement défavorisés sur le plan scolaire (moins d'analphabètes parmi ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire, mais plus d'échecs ultérieurs).

* *

Nous ne connaissons les *activités* déclarées que de 139 jeunes (55,6 %) : 25, on l'a dit, sont élèves; 21 travaillent (8,4 % du total), dont 11 dans le petit (tout petit) commerce (journaux ou divers objets vendus à la sauvette); on trouve encore deux

« boyesses » (de 15 et 17 ans), deux réparateurs de pneu, une prostituée (de 20 ans), un disquaire, un gardien de nuit (de 22 ans)... 93 se déclarent apprentis — sans qu'il soit possible de vérifier l'exactitude de leurs dires — dont 53 dans les métiers qui touchent l'automobile (35 mécaniciens, 6 chauffeurs, 5 tôliers, 3 électriciens-auto...), 15 ceux du bâtiment (3 maçons, 5 électriciens, 4 peintres), 5 menuisiers, 11 tailleurs, 2 bijoutiers, et puis cordonnier, coiffeur, frigoriste, dactylo...

Le secteur informel — ce qui ne veut pas dire gratuit — n'absorbe donc qu'un gros tiers de ces jeunes : *près de la moitié n'exerce aucune activité*. C'est évidemment là une situation où les tentations de la rue sont dangereuses.

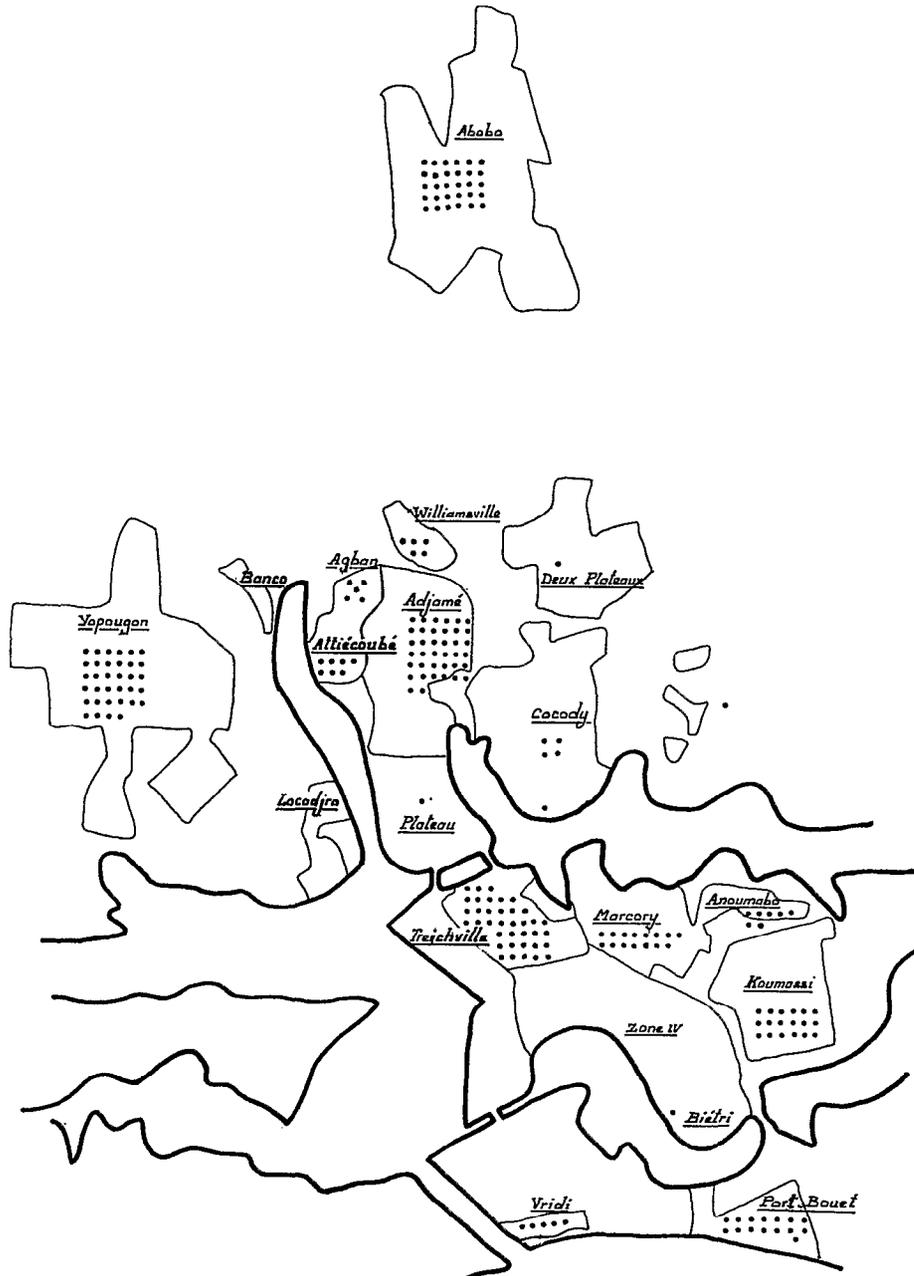
III. Famille et résidence

Les fiches sont, sur ce point, bien sommaires. Elles ne demandaient, à l'origine, que « famille unie » ou « désunie », sans préciser d'ailleurs si l'enfant se trouve avec cette famille unie ou si le père et la mère vivent ensemble ailleurs. Dans 31 % des cas, on a donc uniquement la mention « famille unie »; il est précisé à Abidjan pour 11 %, au village d'origine pour 14 %. 26 de ménages dissociés par la vie et 26 autres par la mort (14 % de décès du père, 10 % de décès de la mère, 2 % des deux parents). Où que se trouvent les « familles unies », on voit donc le poids très important des *carences familiales* : la majorité de ces jeunes en difficulté *ne vit pas avec un couple parental normal*. C'est là qu'il faudrait une analyse plus précise de la situation de chacun, car il est bien vraisemblable qu'il en est à Abidjan comme ailleurs : la dislocation familiale est l'une des clés majeures de la délinquance juvénile.

* *

7 se déclarent « sans domicile fixe »; 4 ne déclarent comme résidence qu'une ville de l'intérieur (Bouaké, Divo...) et 12 une ville de la périphérie d'Abidjan (6 à Grand-Bassam, 3 à Anyama, 2 à Bingerville, 1 à Dabou). Les autres ont indiqué comme domicile (ou au moins comme point d'attache d'un parent d'un tuteur, d'un ami...) un quartier d'Abidjan (carte 1).

De 1978 à 1980-84, la répartition du peuplement de la ville a pu évoluer notablement (surtout par renforcement des quartiers périphériques). On peut néanmoins esquisser une comparaison entre la distribution et celle de la population totale (1 370 000 hab. en 1978).



CARTE 1. — Quartier de domicile (officiel) de 250 jeunes délinquants

	227 jeunes délinquants	Population E.P.R. 1978
Adjamé.....	16,7 %	11,6 %
Treichville.....	16,3 %	9,4 %
Yopougon.....	15,0 %	12,0 %
Abobo.....	13,2 %	18,3 %
Marcory.....	9,7 %	7,0 %
Port-Bouët Vridi.....	9,3 %	5,7 %
Koumassi.....	7,9 %	14,3 %
Attiéoubé, Agban.....	5,3 %	5,7 %
Cocody.....	2,2 %	4,6 %
Williams-ville.....	2,2 %	2,9 %

Concentration, donc, dans les quartiers les plus populaires. Il n'est pas étonnant que Cocody, les Deux-plateaux, la Zone IV, le Plateau n'apparaissent pas, ou guère. Les deux plus fortes concentrations, Adjamé et Treichville, correspondent aux plus anciens quartiers de « cours », surpeuplés, avec une forte proportion d'étrangers et d'activités du secteur informel. Yopougon et Abobo sont des extensions très récentes (et très rapides) de l'agglomération, qui ont accueilli la plupart des « déguerpis » des zones réaménagées de la vieille ville. Marcory-Anoumabo

et Koumassi comprennent les plus grandes zones d'habitat sommaire, voire de bidonville, où s'entassent les étrangers les moins intégrés à la vie citadine.

Le découpage est, là aussi, bien trop lâche : il faudrait une *typologie de l'habitat*, dont Ph. ANTOINE et Cl. HERRY (1) ont bien montré qu'il est le facteur discriminant de loin le plus opératoire pour analyser Abidjan : selon que l'habitat est de luxe, économique moderne, de cours (« évolutif ») ou sommaire, on voit se distribuer la population selon sa richesse, son insertion sociale, son type d'activité, sa nationalité... Il est tout à fait probable que ce sont des habitats les plus rudimentaires que proviennent ces jeunes mal scolarisés, désœuvrés, en marge de la société.

IV. Les « petits cireurs »

Pour l'opinion publique — forces de l'ordre comprises — les jeunes qui exercent les petits métiers de la ville sont nécessairement des voyous, des voleurs, de la graine de gangster, et sont donc traités comme tels. C'est pour réagir contre cet ostracisme, qui ne peut qu'acculer à la vraie asocialité des enfants qui n'y songent pas forcément, que des tentatives ont été menées par le Centre pilote de Port-Bouët (2) et par l'Éducation surveillée pour essayer d'organiser les petits cireurs, et d'abord de les connaître (3).

Leurs origines ne sont pas sensiblement différentes de celles des délinquants officiels, hormis une *proportion moindre d'étrangers* : 24 % au lieu de 32 % (on rejoint la moyenne de la tranche d'âge), dont 8 % de Maliens, 5 % de Guinéens, 3 % de Voltaïques-Burkinabé. La part des ethnies ivoiriennes est grosso-modo la même : 34 % d'Akan (au lieu de 31 %), 15 % de Krou (au lieu de 14 %), 13 % de Mandé Sud (au lieu de 7 %), 11 % de Mandé Nord (au lieu de 12 %), 3 % seulement de Voltaïques (au lieu de 4 %).

44 % (au lieu de 46 %) sont nés dans leur région d'origine (43 % pour les Ivoiriens, 50 % pour les étrangers), 12 % seulement sont en seconde génération de migration (au lieu de 24 %), mais 44 % sont *natifs d'Abidjan* (contre 30 %), 46 % pour les Ivoiriens, 39 % pour les étrangers. Leur degré

d'urbanisation — ou du moins celui de leurs parents — est donc nettement plus fort.

Ils sont *plus jeunes* que les délinquants : la médiane est à 16 ans au lieu de 17.

	Cireurs	Délinquants
20-22 ans.....	7 %	7 %
17-19.....	29 %	51 %
14-16.....	55 %	33 %
11-13.....	9 %	5 %

Ils ont été plus scolarisés qu'eux : 17 % seulement d'analphabètes (dont 4 % d'élèves coraniques) — aux trois-quarts étrangers — au lieu de 26 %, mais *moins longtemps* : 11 % seulement ont atteint le secondaire (contre 29 %); 72 % sont restés au niveau primaire (au lieu de 45 %), dont 49 % d'abandon au niveau du CM2 (4). Pourtant leurs retards scolaires globaux sont plutôt inférieurs : 2,80 années en moyenne, au lieu de 2,95. L'échec scolaire est donc vraisemblablement un facteur de moindre importance dans leurs motivations.

Leurs *domiciles* (carte 2) sont très éparpillés, quel que soit leur lieu de travail. Ce sont toujours les mêmes quartiers populaires. Les cireurs qui exercent aux divers points forts du Plateau (devant les cinémas et les banques du Centre, à la Cité financière, aux tours administratives...) et à la gare routière d'Adjamé viennent des quartiers nord de l'agglomération, mitoyens (Adjamé, Attiécoubé) ou éloignés (Yopougon et surtout Abobo, qui en abrite près de la moitié). Ceux de l'aéroport viennent des quartiers sud proches (Port-Bouët, Koumassi), mais aussi du nord et même de Yopougon et d'Abobo, distants de plus de 25 km.

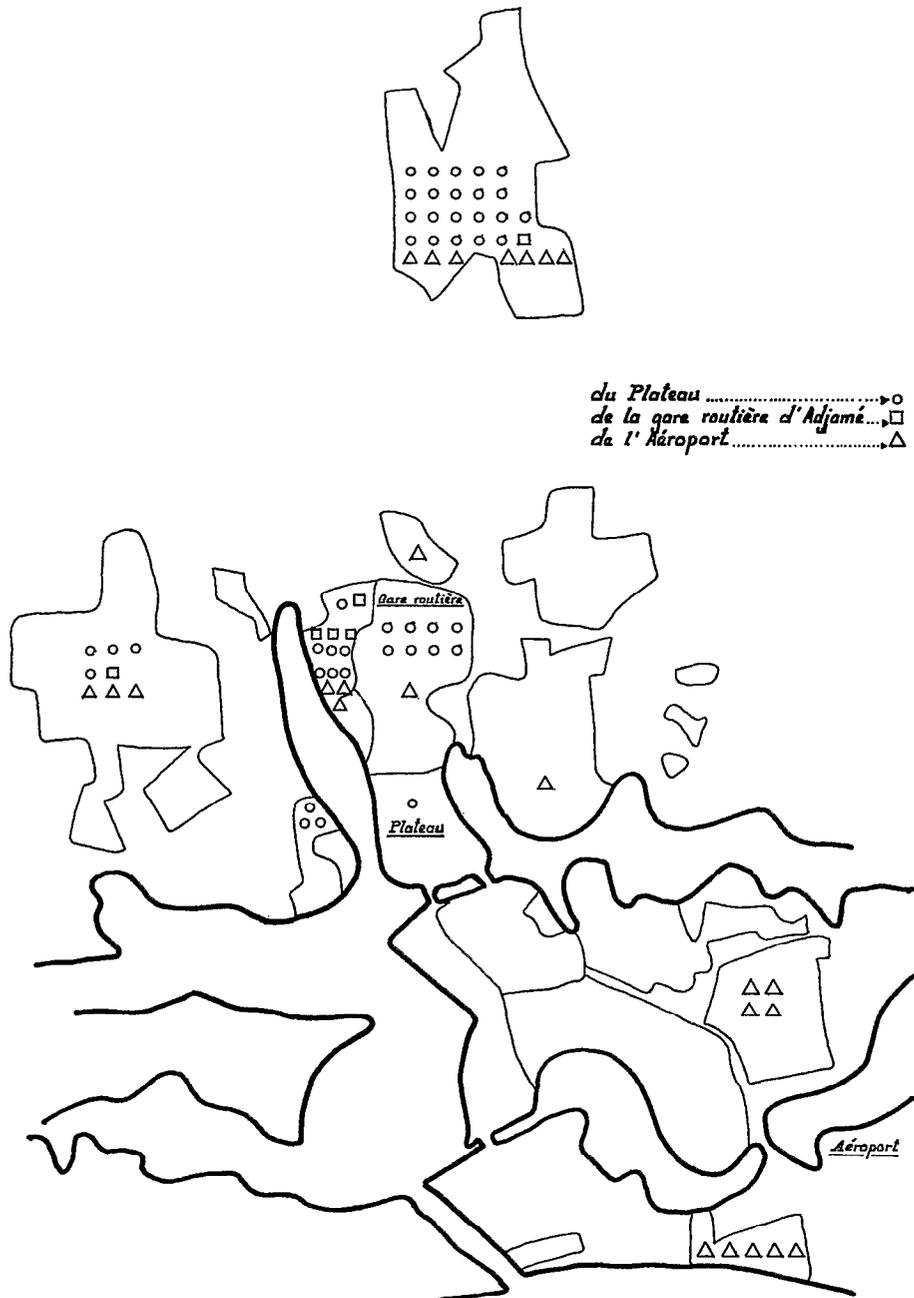
Leurs *situations familiales* sont aussi difficiles à cerner : 46 % de ceux qui donnent une indication parlent de famille unie, sans précision (plus 6 % de cas où elle est unie mais hors d'Abidjan). 48 % ont une famille dissociée (dont 13 % par décès). Mais peut intervenir ici la connaissance directe qu'ont de ces enfants les responsables du Centre pilote de Port-Bouët, qui estiment que plus de la *moitié sont soutiens de famille* : avec leurs gains (qu'on peut estimer, d'après les déclarations de 40 d'entre eux,

(1) *Op. cit.* Voir aussi, des mêmes auteurs : « La population d'Abidjan dans ses murs, dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978 », in : *Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum.* (n° spécial sur « Abidjan au coin de la rue », vol. XIX, 1983, n° 4 : 371-395).

(2) Cf. Brigitte TALLON : « Les petits cireurs de Port-Bouët » (interview du R. P. Jean Louis Théron), in : « Autrement » : « Capitales de la Couleur », octobre 1984 : 221-226.

(3) Les 75 relevés représentent la quasi-totalité de ceux qui ont été fichés.

(4) 8 des 25 cireurs de l'aéroport affirment, en 1982, aller encore à l'école (surtout en CM2 et 6^e), aucun parmi les 50 du Plateau en 1984. Évolution ou question posée différemment ?



CARTE 2. — Petits cireurs

entre 900 et 1 000 F CFA par jour (1), ils subviennent non seulement à leurs propres besoins, mais viennent aussi en aide à leurs parents, trop pauvres (beaucoup expliquent ainsi leur abandon de l'école à l'entrée du secondaire, nettement plus coûteux que le primaire) ou frappés par le malheur, la mort du chef de famille en particulier. Les petits métiers (2) sont

donc là une réponse individuelle aux problèmes de la vie en ville, et non pas une dérive vers l'illégalité, une marginalisation spatiale (« la rue ») et non véritablement sociale. Confondre dans le même opprobre sans nuances et sans pitié tous les jeunes des rues est donc non seulement une erreur morale; c'est aussi une faute dans l'analyse des faits.

(1) Non compris les rackets divers dont ils sont victimes.

(2) Voir à ce sujet les travaux d'Abdou TOURÉ, notamment un ouvrage à paraître sur les petits métiers d'Abidjan aux éditions Karthala.